

Le tribunal de Christ

[Écho du témoignage 1862 p. 249-255]

Nous avons reçu dernièrement, de divers amis, des lettres dans lesquelles ils expriment un vif désir d'obtenir quelque lumière sur le sujet solennel dont nous venons de tracer le titre ; et comme il est très probable que bien d'autres âmes sont exercées sur le même point, nous ne voulons pas faire à nos correspondants une réponse trop précipitée.

Voici comment l'un d'entre eux s'exprime : « Je me trouve à présent dans une difficulté. C'est au sujet d'une chère âme qui depuis quelque temps a été fort malheureuse à la pensée que toutes les pensées secrètes, tous les motifs du cœur, seraient manifestés à tous devant le tribunal de Christ. Elle n'a ni craintes, ni incertitudes quant à son salut éternel, ou au pardon de ses péchés, mais elle recule à la pensée que les secrets de son cœur seront là rendus manifestes à tous ».

Un autre nous écrit en ces termes : « En présence des vérités bénies et d'une éternelle importance que nous enseignent Jean 5, 24 ; 1 Jean 1, 7 à 9 ; 2, 12 ; Hébreux 10, 1 à 17, je désire savoir comment vous entendez les passages suivants que je vous transcris en entier, afin de souligner les mots auxquels je fais particulièrement allusion.

« Car il nous faut tous être manifestés devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive les choses accomplies dans le corps *selon* ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal » (2 Cor. 5, 10). « Ainsi donc, chacun de nous *rendra compte pour soi-même à Dieu* » (Rom. 14, 12). « Mais celui qui agit injustement recevra ce qu'il aura fait injustement ; et il n'y a point d'acception de personne » (Col. 3, 25).

C'est sur l'interprétation et l'application de ces passages que je suis préoccupé d'être au clair ; et j'ai pensé que probablement vous ne jugeriez pas que c'est vous faire perdre votre temps que de vous demander votre sentiment à ce sujet ».

Nous avons trouvé beaucoup d'intérêt, dans ces derniers temps, à considérer les divers motifs d'angoisse qui semblent exister dans le cœur en rapport avec le sujet solennel du « tribunal de Christ ». Les passages mêmes que cite notre correspondant sont si clairs, si formels, et si précis sur la question, que nous n'avons justement qu'à les prendre tels qu'ils sont, et à leur laisser sur notre cœur et notre conscience toute l'autorité qui leur appartient. « Il nous faut tous être manifestés devant le tribunal de Christ ». « Chacun de nous rendra compte pour soi-même à Dieu ». « Celui qui agit injustement recevra ce qu'il aura fait injustement ».

Ces déclarations sont claires. Voudrions-nous en affaiblir la force, en émousser le tranchant, en détourner la pointe ? Que Dieu nous en garde ! Nous devrions plutôt nous appliquer à en faire un saint usage, en comprimant par leur moyen toutes les vanités, toutes les convoitises, toutes les humeurs de notre nature. L'intention du Seigneur est que nous nous en servions de cette manière. Il n'a jamais voulu que nous les fissions servir, dans un esprit légal, à ébranler notre confiance en Christ et en Son parfait salut. Nous ne viendrons jamais en jugement quant à nos péchés. Jean 5, 24 ; Romains 8, 1 ; 1 Jean 4, 17, sont on ne peut plus concluants là-dessus. Mais alors il faut que notre service arrive sous les yeux du Maître. L'œuvre de chacun sera éprouvée, pour qu'il soit rendu manifeste de quelle espèce elle est. Le jour manifestera tout. Tout cela est bien solennel, et devrait nous conduire à veiller plus soigneusement sur nos œuvres, nos voies, nos

pensées, nos paroles, nos motifs et nos désirs. Le sentiment le plus profond de la grâce et l'intelligence la plus nette de notre parfaite justification comme pécheurs, n'affaibliront jamais en nous le sentiment de la solennité profonde qui se rattache au tribunal de Christ, non plus que notre désir de marcher d'une telle manière que nous soyons acceptés de Lui.

Il est bon de voir cela. L'apôtre travaillait de manière à être accepté. Il tenait son corps assujetti de peur d'être réprouvé [1 Cor. 9, 27]. Il n'y a pas un saint qui ne dût agir de même. Nous sommes déjà acceptés en Christ, et comme tels nous travaillons pour être acceptés de Lui. Nous devrions chercher à donner à chaque vérité sa place propre, et le moyen pour cela, c'est d'être beaucoup dans la présence de Dieu et de considérer chaque vérité en rapport immédiat avec Christ. Nous sommes toujours en danger de faire servir une vérité, à en déplacer une autre dans la pratique : et c'est là une chose dont il faudrait nous garder soigneusement. Nous croyons qu'il y aura devant le tribunal de Christ une pleine manifestation de chacun, et de chaque chose. Là tout viendra en évidence. Les choses qui parurent ici-bas fort brillantes et dignes d'éloges, et qui firent grand bruit parmi les hommes, seront toutes brûlées, comme autant « de bois, de foin, et de chaume » [1 Cor. 3, 12]. Les choses qui étaient publiées au loin et qui servaient à environner un nom d'une auréole de gloire humaine, seront soumises à l'action pénétrante du « feu », et, peut-être, la plupart réduites en cendres. Les conseils de tous les cœurs seront manifestés [1 Cor. 4, 5]. Tous les motifs, toutes les intentions, tous les desseins seront pesés à la balance du sanctuaire. Le feu éprouvera l'œuvre de chacun, et rien ne sera marqué du sceau de la sincérité que ce qui aura été le fruit de la grâce divine en nos cœurs. Tous les motifs mélangés seront jugés, condamnés et brûlés. Tout préjugé, tout jugement erroné, tout mauvais soupçon à l'égard d'autrui, tout cela et tout ce qui y ressemble sera produit au grand jour, et jeté au feu. Nous verrons les choses alors comme Christ les voit, nous les jugerons comme Il les juge. Nul ne sera plus heureux que moi-même de voir tout mon chaume consumé. Même dès à présent, à mesure que nous croissons en lumières, en connaissance et en spiritualité, à mesure que nous nous tenons plus près de Christ et que nous Lui ressemblons davantage, nous condamnons de bon cœur bien des choses qu'autrefois nous estimions toutes bonnes. Combien ne le ferons-nous pas davantage encore, quand nous serons dans tout l'éclat de la lumière du tribunal de Christ ?

Maintenant quel devrait être l'effet pratique de tout cela sur le croyant ? Serait-ce de le porter à douter de son salut ? De le laisser dans un état d'incertitude sur la question s'il est ou non accepté ? De le faire douter de sa relation avec Dieu en Christ ? Assurément non. Quoi donc alors ? De le conduire à marcher de jour en jour dans une sainte vigilance, comme sous l'œil de son Seigneur et Maître — de produire en lui une attention soigneuse à sa conduite, la sobriété et le jugement du moi — de le revêtir de fidélité, d'application et d'intégrité dans tous ses services et toutes ses voies.

Prenez un simple exemple. Un père s'éloigne pour un temps et, en prenant congé de ses enfants, il leur donne un certain travail à faire, et leur trace la ligne de conduite qu'ils auront à suivre durant son absence. À son retour, il se peut qu'il ait à louer les uns pour leur fidélité et leur application, tandis qu'il en devra blâmer d'autres précisément pour des motifs inverses. Mais est-ce qu'il renie ces derniers ? Rompt-il la relation dans laquelle ils sont avec lui ? En aucune manière. Ils sont ses enfants tout autant que les autres, quoiqu'il signale fidèlement ce en quoi ils ont manqué, et qu'il les reprenne pour cela. S'ils se sont mordus et dévorés les uns les autres [Gal. 5, 15], au lieu d'accomplir sa volonté ; s'il y a eu de l'envie et de la jalouse, au lieu d'un empressement cordial à remplir les intentions de leur père — toutes ces choses recevront la censure qu'elles méritent. Comment pourrait-il en être autrement ?

Mais voilà qu'il s'en trouve, comme l'amie de notre correspondant, qui « reculent à la pensée que les secrets de leur cœur seront là rendus manifestes à tous ». Eh bien ! le Saint Esprit déclare que « le Seigneur mettra en

lumière les choses cachées dans les ténèbres et manifestera les conseils des cœurs ; et alors chacun recevra sa louange de la part de Dieu » (1 Cor. 4, 5). Il ne dit pas à qui ils seront manifestés ; et cela non plus ne touche en rien la question, d'autant plus que toute personne sincère se préoccupera bien plus profondément du jugement du Maître que de celui d'un compagnon de service. Pourvu que je plaise à Christ, je n'ai pas besoin de m'inquiéter du jugement de l'homme. Et d'un autre côté, si je suis plus troublé de l'idée de voir tous mes motifs exposés à la vue de l'homme, que je ne le suis de ce qu'ils sont découverts à la vue de Christ, il est évident qu'il doit y avoir quelque chose de mal. C'est une preuve que je suis occupé de *moi-même*. Je recule devant l'exposition de « mes secrets motifs ». Il est donc bien clair que mes secrets motifs ne sont pas bons, et plus tôt ils seront jugés mieux ce sera.

Et après tout, quelle différence cela ferait-il, quand même tous nos péchés et tous nos manquements seraient rendus manifestes à tout le monde ? Pierre et David sont-ils un tant soit peu moins heureux, à cause que d'innombrables millions ont lu le récit de leur honteuse chute ? Certainement non. Ils savent que la relation de leurs péchés ne fait que magnifier la grâce de Dieu et démontrer la valeur du sang de Christ, et par suite ils s'en réjouissent. Il en est de même dans tous les cas : si nous étions davantage vidés du moi et occupés de Christ, nous aurions des pensées plus simples et plus exactes à l'égard du tribunal, aussi bien qu'à l'égard de toute autre chose.

Que le Seigneur tienne nos cœurs dans la sincérité envers Lui-même, en ce temps de Son absence, en sorte que quand Il paraîtra, nous ne soyons point honteux devant Lui ! Puissent toutes nos œuvres être tellement commencées, poursuivies, et achevées en Lui, que nos cœurs ne soient point troublés à la pensée de les voir justement pesées et estimées dans la présence de Sa gloire ! Puissions-nous être contraints par « l'amour de Christ », non par la crainte du jugement, à vivre pour Celui qui mourut et ressuscita pour nous [2 Cor. 5, 15] ! Nous pouvons, en toute sécurité et avec bonheur, laisser tout entre Ses mains, voyant qu'Il a porté nos péchés en Son corps sur le bois [1 Pier. 2, 24]. Nous n'avons aucun lieu de craindre, d'autant plus que nous savons que quand Il sera manifesté, nous Lui serons semblables ; car nous Le verrons tel qu'Il est [1 Jean 3, 2]. Du moment que Christ apparaîtra, nous serons transformés à Sa ressemblance, nous entrerons dans la présence de Sa gloire, et là nous reviendrons sur le passé. De cette sublime et sainte hauteur, nous regarderons en arrière sur notre course ici-bas. Nous verrons alors les choses sous un jour tout différent. Il est possible que nous soyons bien étonnés de voir trouver bien défectueuses là-haut beaucoup de choses dont nous faisions grand cas ici-bas ; et d'un autre côté, que bon nombre de petites choses qui furent accomplies dans l'esprit de renoncement et par amour pour Jésus, seront soigneusement rappelées et récompensées richement. Nous serons aussi en mesure de voir, à la clarté de la lumière de la présence du Maître, beaucoup d'erreurs et de manquements qu'auparavant nous n'avions jamais aperçus. Quel effet tout cela produira-t-il ? Précisément de faire jaillir de nos cœurs d'éclatants et ravissants hosannahs à la gloire de Celui qui nous a portés à travers toutes nos peines et tous nos dangers, a supporté toutes nos erreurs et tous nos manquements, et nous a assigné une place dans Son royaume éternel, pour là nous tenir dans les brillants rayons de Sa gloire, et briller nous-mêmes à Sa ressemblance à jamais.